



TREE OF LIFE CANADA, ULC

Report Prepared Pursuant to

Canada's Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act

1. Introduction and Identity

This Report is produced by Tree of Life Canada, ULC (“**Tree of Life**”, “**our**”, “**us**” and “**we**”) for the financial reporting year ended May 1, 2023 – April 30, 2024 (the “**Reporting Period**”) and sets out the steps taken to prevent and reduce the risk that forced labour and child labour is used at any step in the production of goods in Canada or elsewhere or of goods imported into Canada.

This Report has been prepared and filed pursuant to Canada's *Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act* (the “**Act**”).

2. Steps Taken During the Reporting Period to Prevent and Reduce Risks of Forced Labour and Child Labour

Tree of Life Canada has not taken any steps during the reporting period to prevent and reduce risks of forced labour and child labour.

3. Structure, Activities and Supply Chains

Structure & Activities:

At Tree of Life Canada, we elevate brands and build customer demand. We are curators of unique brands, bringing elevated food and beverage experiences to Canadians. We are Canada's premier route to market for specialty, natural, fresh, and frozen foods, and are a wholly owned subsidiary of KeHE Distributors, LLC. Our full-service route-to-market reaches 95% of where food and beverages are sold & served across Canada. Tree of Life has been growing brands in Canada for over 75 years and is known for execution & operational effectiveness, and strategic partnerships. We have an unbeatable track record & reputation for future-focused category expertise in the industry, serving supplier partners, retailers, and consumers.

Tree of Life Canada has three facilities throughout Canada, they are located in Mississauga, ON, Calgary, AB and Surrey, BC. Our head office is located in



Mississauga, ON. The organization has approximately 400 employees across Canada ranging from office to warehouse employees.

Supply Chains:

Tree of Life Canada has suppliers in various jurisdictions including but not limited to the United States, Canada, Europe, India, Asia, and China. The primary items imported from these countries for Tree of Life is food and beverages.

The food and beverage items that are received from our various international suppliers are used at each stage of our supply chain including Consumer Packaged Goods, Transportation, Warehousing, and Distribution. Tree of Life is a distributor of ready to sell food and beverage products to our customers in Canada.

4. Policies and Due Diligence Processes

Tree of Life Canada is committed to fostering an ethical and safe environment that promotes efficiency, diversity, inclusion, and professional success for all employees. Tree of Life Canada had no policies or due diligence processes in place related to forced labour and/or child labour during the FY24 reporting period. Tree of Life Canada is currently preparing a company policy regarding Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains in FY25. The expected release date of the Policy will be by the end of the FY25 reporting period. In accordance with the release of new policies, we will require employees to review and sign off acknowledging the policy document.

5. Forced Labour and Child Labour Risks and Steps Taken to Assess and Manage

Tree of Life Canada has not identified any forced labour or child labour risks in our business' activities and supply chains during the FY24 reporting period.

6. Remediation Measures

During the Reporting Period, we did not identify any forced labour or child labour in our business activities and supply chains, and, consequently, no remediation measures were taken.

7. Remediation of Loss of Income to the Most Vulnerable Families

During the Reporting Period, Tree of Life did not identify any forced labour or child labour in our business activities and supply chains nor any loss of income to vulnerable



families resulting from measures taken to eliminate the use of forced labour or child labour in our business activities and supply chains. Consequently, no responsive remediation measures were taken.

8. Training

No training on forced labour or child labour was provided to our employees during the FY24 reporting period. All employees at Tree of Life Canada receive annual compliance training including our Code of Conduct.

9. Assessing Effectiveness

During the Reporting Period, Tree of Life did not have in place policies and procedures to assess its effectiveness in ensuring that forced labour and child labour were not being used in its business activities and supply chains.


10. Approval and Attestation

In accordance with the requirements of the Act, and in particular section 11 thereof, I attest that I have reviewed the information contained in the Report for the entity listed above. Based on my knowledge, and having exercised reasonable diligence, I attest that the information in the Report is true, accurate and complete in all material respects for the purposes of the Act, for the Reporting year listed above.

Date: May 28, 2024

Name: Lisa MacNeil

Title: President

Signature: 

I have the authority to bind the corporation.

The Report was approved by the Board of Directors of Tree of Life Canada, ULC on May 28, 2024.



TREE OF LIFE CANADA, ULC

Rapport préparé conformément à la

Loi du Canada sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

1. Introduction et identité

Ce rapport est produit par Tree of Life Canada, ULC (“ **Tree of Life** ”, “notre” , “nos” et “nous”) pour l'année de déclaration financière terminée le 1er mai 2023 - 30 avril 2024 (la “**période de déclaration**”) et présente les mesures prises pour prévenir et réduire le risque que le travail forcé et le travail des enfants soient utilisés à toute étape de la production de biens au Canada ou ailleurs ou de biens importés au Canada.

Ce rapport a été préparé et déposé conformément à la *Loi du Canada sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « **Loi** »).

2. Mesures prises pendant la période de déclaration pour prévenir et réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants

Tree of Life Canada n'a pris aucune mesure durant la période de déclaration pour prévenir et réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants.

3. Structure, activités et chaînes d'approvisionnement

Structure et activités :

Chez Tree of Life Canada, nous élevons les marques et créons une demande de la part des clients. Nous sommes des curateurs de marques uniques, offrant aux Canadiens des aliments et des boissons de qualité supérieure. Nous sommes la première voie d'accès au marché du Canada pour les aliments spécialisés, naturels, frais et congelés, et nous sommes une filiale en propriété exclusive de KeHE Distributors, LLC. Notre service complet de mise en marché atteint 95 % des endroits où les aliments et les boissons sont vendus et servis au Canada. Tree of Life fait croître des marques au Canada depuis plus de 75 ans et est reconnue pour son exécution et son efficacité opérationnelle, ainsi que pour ses partenariats stratégiques. Nous avons de l'expérience et une réputation imbattables en matière d'expertise de catégorie axée sur l'avenir dans l'industrie, au service des fournisseurs partenaires, des détaillants et des consommateurs.

Tree of Life Canada possède trois sites au Canada : Mississauga (Ontario), Calgary (Alberta) et Surrey (Colombie-Britannique). Notre siège social est situé à Mississauga, en Ontario. L'organisation compte environ 400 employés à travers le Canada, allant des employés de bureau aux employés d'entrepôt.



Chaines d'approvisionnement :

Tree of Life Canada a des fournisseurs dans diverses juridictions, y compris, mais sans s'y limiter, aux États-Unis, au Canada, en Europe, en Inde, en Asie et en Chine. Les principaux articles importés de ces pays pour Tree of Life sont des aliments et des boissons.

Les produits alimentaires et les boissons que nous recevons de nos divers fournisseurs internationaux sont utilisés à chaque étape de notre chaîne d'approvisionnement, y compris les biens de consommation emballés, le transport, l'entreposage et la distribution. Tree of Life est un distributeur de produits alimentaires et de boissons prêts à la vente pour ses clients au Canada.

4. Politiques et procédures de diligence raisonnable

Tree of Life Canada s'engage à favoriser un environnement éthique et sécuritaire qui encourage l'efficacité, la diversité, l'inclusion et la réussite professionnelle de tous les employés. Tree of Life Canada n'avait pas de politiques ou de processus de diligence raisonnable en place concernant le travail forcé ou le travail des enfants pendant la période de déclaration de l'année fiscale 2024. Tree of Life Canada prépare actuellement une politique d'entreprise sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement pour l'année fiscale 2025. La date de publication de la politique est prévue pour la fin de la période de déclaration de l'année fiscale 2025. Conformément à la publication de nouvelles politiques, nous demanderons aux employés d'examiner le document de politique et de le signer.

5. Risques liés au travail forcé et au travail des enfants et mesures prises pour les évaluer et les gérer

Tree of Life Canada n'a pas identifié de risques liés au travail forcé ou au travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement de son entreprise au cours de la période de déclaration de l'année fiscale 2024.

6. Mesures correctives

Au cours de la période de déclaration, nous n'avons pas identifié de cas de travail forcé ou de travail des enfants dans nos activités commerciales et nos chaînes d'approvisionnement et, par conséquent, aucune mesure corrective n'a été prise.

7. Remédiation à la perte de revenus pour les familles les plus vulnérables

Au cours de la période de déclaration, Tree of Life n'a pas identifié de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités commerciales et ses chaînes d'approvisionnement, ni de perte de revenus pour les familles vulnérables résultant des mesures prises pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans



ses activités commerciales et ses chaînes d'approvisionnement. Par conséquent, aucune mesure corrective n'a été prise.

8. Formation

Aucune formation sur le travail forcé ou le travail des enfants n'a été offerte à nos employés pendant la période de déclaration de l'année fiscale 2024. Tous les employés de Tree of Life Canada reçoivent une formation annuelle sur la conformité, y compris sur notre code de conduite.

9. Évaluation de l'efficacité

Au cours de la période de déclaration, Tree of Life n'a pas mis en place de politiques et de procédures pour évaluer son efficacité à garantir que le travail forcé et le travail des enfants ne sont pas utilisés dans ses activités commerciales et ses chaînes d'approvisionnement.

10. Approbation et attestation

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai pris connaissance des informations contenues dans le rapport pour l'entité susmentionnée. Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus.

Date : 28 mai 2024

Nom : Lisa MacNeil

Titre : Présidente

Signature :

J'ai le pouvoir d'engager la société.

Le rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Tree of Life Canada, ULC le 28 mai, 2024.